



Paris, le 25 mai 2011

Compte rendu réunion d'information SAT DUGNY

Toutes les OS sont présentes sauf l'UNSA et la CFTC.
L'administration est représentée par M. Eric FISITZKY, Chef de service du PLI
M. Marc FRADET, Directeur interrégional Ile de France.
M. Joël MANSUY, chef de service de la DSO d'Ile de France.

Le DI nous rappelle rapidement les faits que nous connaissons déjà. Il se dit inquiet du devenir des agents.

Le problème de sécurisation :

D'après ses informations, le gardiennage prendra fin le 17 juillet. Il y a donc un gros souci à gérer de sécurisation du site.

Le DI a eu très peu de réponse aux questions posées tout au long de cette affaire. ADP qui souhaitait clôturer le site a été invité vivement par le DG à ne pas le faire.

En plus du manque d'informations concrètes, des incertitudes demeurent sur le calendrier. Ainsi selon la communauté de commune, le gardiennage doit s'arrêter le 1^{er} juillet.

En outre, Il devait y avoir une réunion, le 26 mai, avec le préfet sur la sécurisation du site. Elle a été annulée.

La relocalisation :

Le DI nous rappelle que le site doit être dépollué car il a connu des bombardements pendant la seconde guerre mondiale.

L'administration doit donc trouver un site pour fin octobre - début novembre.

Une relocalisation définitive immédiate n'est pas possible pour le DI. Il pense par contre qu'une réinstallation pérenne sur le Bourget est envisageable. Le DG semble très confiant là-dessus.

Le scénario privilégié du DI serait de scinder les services en deux provisoirement :

- d'un côté le CLI et la Cellule de Ciblage aéroterrestre à Blanc Mesnil au dernier étage.
- et de l'autre, les services aériens sur l'aéroport de Pontoise

Une piste sur l'aéroport de Creil est creusée par des agents.

Le DI a déjà fait étudier la faisabilité de l'installation des services sur Blanc Mesnil. Nous avons, pour notre part, défendu **l'unité des services** pour une question d'efficacité dans la lutte contre la fraude.

Nous en serons plus après la réunion 30 mai 2011 au ministère avec Jean-François RUBLER, Conseiller douane et lutte contre la fraude, car le DI veut bien nous faire un compte rendu de cette réunion où il sera présent. Nous l'avons engagé à communiquer le plus possible sur cette affaire pour éviter parfois le manque de transparence lors du déménagement des services de l'îlot Perré à Paris.

Le syndicat CGT a interpellé les élus locaux et parlementaires pour les informer du dossier et surtout de ne pas oublié les agents des douanes, leurs missions de service public et leur revendications légitimes.

La délégation CGT douanes

Cédric LE CORRE
Secrétaire interrégional Paris-IDF

Olivier HAHN
expert CGT - SAT Dugny